

ENGAGEMENT 1 : RESPECTER LES INTERETS DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 1/2/3 - Veiller à la sécurité des produits et services et à la santé des consommateurs, fournir des informations exactes et claires sur la composition, l'utilisation, l'entretien le stockage et l'élimination des produits et services et éviter les allégations publicitaires mensongères ainsi que les pratiques commerciales déloyales, et offrir un produit/service respectant les engagements qualité et les clauses contractuelles</p>	<p>- Ces principes d'action concernent la qualité des prestations de SCE</p>			<p>- Refonte de la charte des engagements durables de SCE avec intégration des engagements pris concernant la satisfaction client</p> <p>'- Témoignage de clients sur les points forts de l'entreprise et la satisfaction films - communication après des 300 clients lors de l'inauguration + publication sur le site internet + publication sur le réseau social en interne</p> <p>'- Mise en place de la revue de projet faite de par le chef de projet et restitué à son responsable (tous les 2 mois) - passage revue des différents points d'un projet : technique, financier, relation, client, compétences</p> <p>'- Mise en place d'un copil innovation + crédit innovation qui sert à améliorer les projets/innover sur les méthodes et créer</p>
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 4 - Assurer aux clients la prise en compte de leurs réclamations et le règlement rapide et de bonne foi des litiges</p>				<p>- on continue à suivre ce sujet</p> <p>'- dorénavant les réclamations passent par le service juridique pour assurer une meilleure traçabilité et une réponse plus adaptée</p>
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 5 - Respecter la vie privée des clients et des consommateurs et protéger leurs données personnelles et/ou confidentielles</p>				<p>- Confidentialité des données dans le cadre des projets - accord de droit d'utilisation des données client (notamment données cartographiques)</p>

ENGAGEMENT 2 : PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 6 - Évaluer et prendre en compte les impacts environnementaux (pollution, réchauffement climatique, atteinte à la biodiversité...) dans les décisions d'investissement, la construction d'infrastructures, la conception des produits/services</p>				<p>Construction du nouveau siège Keran - Mise en place d'un système performant appelé "Barcolair" : panneaux hybrides * pas de climatisation mais un système de rafraîchissement * optimisation de l'éclairage avec un système de détection ultrasensible * développement de l'activité Energie et bâtiment qui intervient de plus en plus sur nos projets</p> <p>'- Obtention du label AquaPlus en 2012 dans la catégorie Ingénierie du traitement des eaux (Ce label est la garantie pour le maître d'ouvrage de choisir des professionnels de l'eau qui s'engagent en faveur du développement durable) - L'obtention de ce label a été renouvelé en 2015 pour 3 ans.</p>
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 7 - Définir un cadre d'action dédié à la protection du milieu naturel prévoyant notamment l'amélioration des performances environnementales, la formation et la sensibilisation des collaborateurs, la communication et la coopération avec les collectivités locales et les autorités de tutelle</p>				<p>- Suite au PDE (suivi avec le cabinet Auxilia), mise en place d'une nouvelle politique de mobilité : * prêt d'un VAE pour les déplacements professionnels (achat de 2 vélos un au siège et un en agence Lyon) * prêt de cartes de transports en commun Tan pour els déplacements professionnels * valorisation des transports en commun et du VAE (cf campagne de communication affichage + réseau social planète)</p> <p>- Signature d'un plan de mobilité avec la Tan et Nantes Metropole => réduction de 5% sur les TC et Bicloo (29€ à 20€)</p>

				<p>- Valorisation sur le réseau social des actions menées en agences :</p> <ul style="list-style-type: none"> * visite de Nîmes pour l'équipe de UP+ Montpellier * DÉFI REMPORTÉ, VÉHICULE ÉLECTRIQUE À TESTER ! <p>L'agence de Lyon a gagné le challenge mobilité annuel en septembre. Le lot : un forfait PRO de trois mois avec la société Bluely. Les équipes de l'agence ont donc l'opportunité et la chance de tester l'autopartage...en véhicules électriques</p>
				<p>' - HUB sur l'éco-conception en octobre 2013 + HUB sur la nature en ville (promenade pédagogique pour les collaborateurs)</p>
				<p>- partenariat avec les jardins de gally sur la mise en palce de 3 ruches sur le toit de keran</p>
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 8 & 9 - Maîtriser les consommations d'eau, d'énergie, de matières premières et réduire les nuisances environnementales (déchets, rejets dans l'eau, dans l'air) liées à l'activité de l'entreprise</p>	<p>- Ces principes d'action comprennent la maîtrise de l'impact environnemental des activités propres de l'entreprise (hors projets)</p>	<p>- Création d'un tableau de bord de suivi des objectifs et des différents indicateurs environnementaux pour évaluer les moyens mis en œuvre et leur efficacité ainsi que les 25 engagements DD (1er trimestre 2013 - Chargée de mission RSE)</p> <p>- Mettre en place une politique de réduction des déchets liés à l'entreprise : gobelets, bouteilles, papier (1er trimestre 2013 - Chargée de mission RSE)</p>	<p>Vigeo a une assurance raisonnable de la mise en œuvre des engagements pris par SCE sur ce principe d'action</p>	<p>- Un bilan carbone sera réalisé en 2016 sur les anciens locaux avant le déménagement puis sur les nouveaux à l'été 2016</p> <p>- Système de GTB qui va nous permettre au bout d'un an de suivre nos usages et de nos consommations</p> <p>- Mise en place depuis le déménagement du système du tri'sac de Nantes Metropole (sacs jaune/sacs bleu) - Communication géénrale dans les espaces de convivialité et le lounge</p> <p>- Réduction des déchets "gobelets" dû au fait de la mise en place des cafetières et bouilloires + évier dans les étages (espace de convivialité) => usage de tasses</p> <p>- 4 salles de réunion étaient équipées d'un système de visioconférence sur l'ancien site - 10 salles sont équipés d'un système de visio ou d'audio-conférence + 5 salles virtuelle, développement de l'usage de la visio via gmail</p> <p>- renouvellement de l'ensemble des copieurs dans le cadre de notre déménagement - encre végétale environnemently friendly (greenprint)</p>

ENGAGEMENT 3 : AGIR AVEC LOYAUTE ET RESPONSABILITE SUR LES MARCHES

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA10 -Promouvoir la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants en intégrant les critères sociaux et environnementaux dans le processus de sélection</p>	<p>2 (partiel)</p>	<p>- Rédiger et soumettre à nos fournisseurs clés un questionnaire concernant leur démarche RSE (1er trimestre 2013 - Chargée de mission RSE)</p> <p>- Rédiger une charte d'achats responsables, référencer nos partenaires responsables, informer et sensibiliser les acheteurs de SCE (1er semestre - Chargée de mission RSE en lien avec les acheteurs de SCE)</p> <p>- Intégrer des critères RSE à nos procédures d'achat hors projets (1er trimestre 2013 - Chargée de mission RSE)</p> <p>- Développer l'appel à des entreprises du secteur protégé et suivre l'indicateur d'évolution (1er trimestre 2013 - Chargée de mission RSE)</p>	<p>Vigeo maintient l'assurance partielle de la mise en œuvre des engagements pris par SCE sur ce principe d'action, assortie d'une tendance positive</p>	<p>- intégration systémique de critères RSE dans les cahiers des charges lors des consultations pour nous nouveaux prestataires : la restauration, le standard, le mobilier, le nettoyage, le fleurissement avec adaptation des critères en fonction de l'impact</p> <p>- mise en place du travail en journée pour la prestation de nettoyage sur critère prioritaire du cahier des charges lors de la consultation</p> <p>- choix de prestataires locaux et inscrit dans une démarche RSE</p>
<p>N° et intitulé</p>	<p>Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial</p>	<p>Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")</p>	<p>Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi</p>	<p>Actions</p>
<p>PA11 - Favoriser la création de liens durables avec les fournisseurs</p>	<p>2 (partiel)</p>	<p>- Mettre en place des engagements clairs et objectifs relatifs aux relations partenariales avec les fournisseurs stratégiques (2ème semestre 2013 - Directeur des affaires Administratives et Financières)</p>	<p>Vigeo maintient l'assurance partielle de la mise en œuvre des engagements pris par SCE sur ce principe d'action, assortie d'une tendance positive</p>	<p>- Engager vers la charte de RFR</p>

		<p>- Formaliser une procédure particulière pour le règlement des fournisseurs en situation de fragilité économique (2ème semestre 2013 - Directeur des affaires Administratives et Financières)</p> <p>- Développer et mettre en place des indicateurs de suivi de la relation avec les fournisseurs lors desquelles sera questionner la relation donneur d'ordre (création des supports et formalisation/sensibilisation des personnes en lien avec les fournisseurs stratégiques) et prévoir des points de suivi réguliers avec les fournisseurs clés (2ème semestre 2013 - Directeur des affaires Administratives et Financières)</p>		<p>- Evénements spécifiques avec les entreprises et fournisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> * cocktail avec les entreprises et les fournisseurs du siège * HUB <p>- des points sont faits régulièrement avec nos fournisseurs au sein de nos métiers par les équipes techniques</p>
--	--	--	--	---

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 12 - Prévenir tout acte de corruption active ou passive				- à chaque go/no go, l'analyse des risques éthiques est faite
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 13 - Respecter les règles de la concurrence et les droits de propriété				

ENGAGEMENT 4 : VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 14 - Assurer une information précise sur les différents éléments de rémunération et avantages	2 (partiel)	- Dans le cadre de la nouvelle définition des emplois (GPEC), préciser les salaires minimum à l'embauche (1er semestre 2013 - Directeur des services supports dont Ressources Humaines)	Vigeo a une assurance raisonnable de la mise en œuvre des engagements pris par SCE sur ce principe d'action	- Rapport de situation comparée sur les emplois hommes-femmes des différents emplois

		<p>- Mettre en place un moment d'échange formel pour évoquer les éléments de rémunération entre le salarié et son responsable hiérarchique (1er semestre 2013 - Directeur des services supports dont Ressources Humaines)</p> <p>- Préciser les règles et les modalités des différentes rémunérations et indemnités y compris déplacements et expatriés (1er semestre 2013 - Directeur des services supports dont Ressources Humaines)</p>		
--	--	--	--	--

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
----------------	--	---	---	---------

PA 15 - Développer les compétences de tous les collaborateurs et assurer une information précise sur les critères et les modalités des évaluations professionnelles et des promotions	2 (partiel)	- Finaliser la démarche de GPEC en y associant davantage les partenaires sociaux (1er semestre 2013 - Responsable de Ressources humaines)	Vigeo a une assurance raisonnable de la mise en œuvre des engagements pris par SCE sur ce principe d'action	- Création du portail RH - Mobilité interne Groupe (début 2014) - Publication systématiquement de l'annonce sur le réseau social du groupe (Flash mobilité)
		- Elaborer des processus de gestion de la mobilité interne : améliorer la visibilité sur les possibilités de mobilité interne notamment via un portail RH (1er trimestre - Responsable de Ressources humaines)		- Evolution de l'EPI en 2 parties : une partie entretien annuel/ entretien professionnel
		- Intégrer une formation dans le cadre de l'Ecole GROUPE SCE Keran sur les valeurs et les spécificités de l'approche globale notamment lors du parcours d'intégration et du parcours chef de projet (1er semestre 2013 - Responsable de Ressources humaines)		- Première session formation approche globale donnée en mars 2014 - Formation intégrée au parcours chef de projet - négociation GPEC est en train d'être planifiée début 2016

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
----------------	--	---	---	---------

PA 16 - Éviter le recours abusif aux contrats entraînant la précarité				- mise en place d'une activité partielle en début d'année et pour 6 mois afin de préserver l'emploi
--	--	--	--	---

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
----------------	--	---	---	---------

<p>PA 17 - Respecter la législation en matière d'hygiène, santé et sécurité et mettre en place les procédures de prévention des accidents et maladies professionnels</p>				<ul style="list-style-type: none"> - les CR du CHSCT reprennent l'ensemble des actions '- un tableau de bord de suivi des risques psycho-sociaux est en cours '- un nouveau responsable Qualité/Sécurité a été désigné '- un site dédié à la sécurité a été créé + une dissuasion sur planète - animation d'une groupe CHSCT sur planète
<p>N° et intitulé</p>	<p>Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial</p>	<p>Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")</p>	<p>Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi</p>	<p>Actions</p>
<p>PA 18 - Respecter le Code du travail et les conventions collectives sur le temps de travail et veiller à l'articulation entre vie professionnelle et vie privée</p>				<ul style="list-style-type: none"> - ajout dans l'EPI "équilibre vie professionnelle/vie personnelle - donnée analysé chaque année - lors de remarques, les responsables sont contacté par les RH - suivi du forfait jour
<p>N° et intitulé</p>	<p>Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial</p>	<p>Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")</p>	<p>Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi</p>	<p>Actions</p>
<p>PA 19 - Promouvoir le dialogue social</p>				<ul style="list-style-type: none"> - poursuite des actions de concertations : * Création d'un groupe de collaborateurs volontaires pour l'aménagement du lounge du 1er étage * réunion de travail sur le passage à la mutuelle responsable * Donner la possibilité aux collaborateurs de déjeuner au lounge avec leur propre repas et proposer un service de restaurant de qualité * Sondage auprès des collaborateurs sur le maintien des tickets restaurant ou une participation directe de l'entreprise sur le prix d'un repas à "Midi et demi" * Création d'un groupe de travail de collaborateurs volontaires sur une charte du bien vivre ensemble (2016) * Réunion avec les IRP de présentation Midi et demi lors du choix du restaurant <p>'- création d'un guide d'utilisation de planète pour une meilleure appropriation par les collaborateurs</p>

- Organisation d'une visite de la cuisine du restaurant d'entreprise avec deux membres du CHSCT (octobre 2015)

ENGAGEMENT 5 : RESPECTER LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 20 - Respecter le droit syndical et promouvoir la négociation collective	2 (partiel)	- Consulter régulièrement le délégué syndical pour tout projet pouvant impacter les conditions d'emploi des salariés (En cours - Directeur Général Adjoint en charge des services supports)	Vigeo a une assurance raisonnable de la mise en œuvre des engagements pris par SCE sur ce principe d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation sur le contrat de génération (mars 2014) - Négociation sur le temps de travail (mars 2015) - Accord d'entreprise sur le télétravail (septembre 2015)
PA 21 - Prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances	2 (partiel)	<ul style="list-style-type: none"> - Signer la charte de la diversité (2ème semestre 2013 - Chargée de mission RSE) - Développer les collaborations avec les entreprises du secteur protégé (2ème semestre 2013 - Chargée de mission RSE) 		<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du plan handicap : <ul style="list-style-type: none"> * Signature de la charte de la diversité en décembre 2013 * Travail en continue avec l'ANR Services * Travail avec le traiteur Albizia pour un événement interne (5 juin 2014) - Intervention de la chargée de mission RSE dans le collège de la Durantière (classé ZEP) sur le parcours professionnel, la recherche de stage... -Don de l'ancien mobilier du siège à la Croix-Rouge, l'Adapei - Contrat de génération, lancement des actions (avril 2015) : <ul style="list-style-type: none"> * jeune : accompagnement lors de l'intégration, un parrainage accentué - questionnaire du parrainage, mise en place d'un livret d'accueil dans les différentes sociétés * accueil : réunion info retraite planifiée, entretien seconde partie de carrière, en cours d'identification des métiers ayant un facteur de pénibilité

				<p>- coup de pouce par lettre de recommandation aux profils compétents que dans le contexte actuel nous en pouvons pas garder</p> <p>- propositions de CDD à 6 stagiaires + 1 en CDI</p> <p>- analyse du rapport comparé égalité hommes-femmes</p>
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 22 - S'interdire tout recours au travail des enfants, au travail forcé et à toute forme de travail illégal				
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 23 - Respecter la dignité et les droits fondamentaux de la personne				<p>- Note d'ambiance (1 à 5) lors des réunions de pôles données par les colaboreurs à leur manager. Ces notes sont indiqués aux comptes rendu qui sont consultés et analysés par les RH. En cas de notes inférieures à 3, le manager est contacté par les RH afin de mettre des actions correctrices en place.</p> <p>- Tableau de bord de suivi des risques psy-sociaux et identification des situations pouvant relevées du harcèlement pour traitement préventif ou curatif</p> <p>'- procedure d'alerte RH (note alerte RPS - 18 avril 2014 : surcharge, stress) relayé par le CHSCT et mise en place par la direction - docs RH sur planete)</p>

ENGAGEMENT 6 : CONJUGUER LES INTERETS DE L'ENTREPRISE ET L'INTERET GENERAL

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 24 - Contribuer au développement humain et économique des territoires d'implantation				- rapport RSE 2014 en finalisation (sortie prévue début 2015)
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 25 - Favoriser l'accessibilité des produits et services présentant un caractère d'intérêt général				
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
PA 26 - Participer à des initiatives d'intérêt général dans les domaines de la santé, de la culture, du sport ou de la connaissance				<ul style="list-style-type: none"> - Intervention auprès d'élèves du collège de la Durantière : découverte des métiers et recherche de stage - Soutien de la direction pour la mise en place d'une AMAP (démarche collaborative) - Vente de l'ancien mobilier aux collaborateurs à des tarifs hyperconcurrentiels - Don de mobilier lors du déménagement à la Croix Rouge, Adapei 44, Association des radio-amateurs... - Mise à disposition du toit terrasse du bâtiment pour 3 ruches (partenariat avec un apiculteur des Jardins de Gally) - poursuite du programme sportif pour les collaborateurs

ENGAGEMENT 7 : ASSURER LA TRANSPARENCE DU SYSTÈME DE DECISION ET DE CONTRÔLE

N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 27 - Veiller à ce que les organes de direction et de surveillance assurent pleinement les responsabilités qui leur incombent</p>				<p>- gouvernance mise en place avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> * un comité de direction * un comité de pilotage du développement * un comité de pilotage innovation * un comité de pilotage communication, * un comité de pilotage groupe * un comité de pilotage d'activité mensuel pour le suivi opérationnel de chaque activité
N° et intitulé	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit initial	Engagement de progrès pris par l'organisation (sur les principes d'actions notés "partiels" ou "faibles")	Niveau de maîtrise attribué par l'évaluateur VIGEO lors de l'audit de suivi	Actions
<p>PA 28 - Veiller à ce que les dispositifs de contrôle et d'audit permettent de garantir la fiabilité des comptes et de maîtriser les principaux risques</p>				<p>- Mis a jour des compétences et des référents métiers pour assurer la continuité de l'expertise</p> <p>- Démarche d'évolution en cours avec un plan d'actions réalisé</p>



Des hommes, une planète

Monsieur Yves GILLET
Président de KERAN
4 rue René Viviani
44262 NANTES Cedex 2

Nantes,
Le 29 janvier 2016

À nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que Keran (ex GROUPE SCE) réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès annuel, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Cordialement,

Yves GILLET
Président de Keran